

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Affaire n°19S0036 Travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture de l'église Saint-Pierre - Quartier de Flers-bourg.**

N° : VA\_DEC2024\_711  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu L'article L2194-1-2° , R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique

### décidons

De conclure avec la société VANDENDRIESSCHE JEAN domiciliée à CROIX (59170), l'avenant n°4 du lot 7 : Peinture/enduits/nettoyage du marché Eglise Saint-Pierre de Flers-bourg pour tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations soit au total une plus-value de 16 666,67 € HT (seize mille six cent soixante-six euros et soixante-sept centimes d'euros hors taxes).

Montant initial du marché : 45 851,20 € HT  
Avenant n°1 : Prolongation du délai d'exécution des travaux.  
Avenant n°2 : Prolongation du délai d'exécution des travaux.  
Avenant n°3 : 14 498,92€ H.T. représentant une hausse de 31,62%.  
Avenant n°4 : 16 666,67 € HT soit une hausse de 36,35 %  
Nouveau montant du marché : 77 016,79 € HT

Imputation budgétaire : Opération 201612 – 2313.020. 2200.EGBOUR

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.4.2 Patrimoine culturel

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 29 novembre 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-207129-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 3 décembre 2024